

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA SUIPPE

DISPOSITIFS D'INFORMATION ET DE TRANSPARENCE SPECIFIQUES A L'INTERCOMMUNALITE

PREAMBULE

La loi « Chevènement » du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale renforce les liens entre communes membres et groupement. L'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit trois dispositifs d'information et de transparence :

1 – Rapport d'activités

Un rapport d'activités, accompagné du compte administratif de l'exercice, doit être adressé par le président de la communauté de communes ou d'agglomération au maire de chaque commune membre avant le 30 septembre de chaque année.

Il doit obligatoirement faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les conseillers communautaires de la commune sont entendus.

2 – Rapport semestriel des conseillers communautaires

Les délégués de la commune doivent obligatoirement rendre compte à leur conseil municipal au moins deux fois par an de l'activité de la communauté.

RAPPORT D'ACTIVITES 2014 à transmettre avant le 30 septembre 2015 au maire de chaque commune membre

Ce rapport obligatoire a essentiellement pour objet d'améliorer la transparence et de favoriser un débat démocratique au sein des conseils municipaux. Son contenu est laissé à la libre appréciation du président. Une copie du compte administratif 2014 doit obligatoirement être jointe et, le cas échéant, une copie des comptes administratifs relatifs aux budgets annexes.

I – HISTORIQUE DE LA COMMUNAUTE

La Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe a été créée par arrêté préfectoral le 17 octobre 2003.

Adhésion dès l'origine : 7 communes

- Auménancourt
- Bazancourt
- Boulton sur Suipe
- Heutréville
- Isles sur Suipe
- Saint Etienne sur Suipe
- Warmeriville

Les statuts ont fait l'objet de modifications :

- Avenant n° 1 en date du 11 mars 2004 (Article 6 : Nombre de vice-présidents).
- Avenant n° 2 en date du 20 octobre 2005 (définition de l'intérêt communautaire).
- Avenant n° 3 en date du 6 novembre 2008 (compétence Zone d'Aménagement Différée).
- Avenant n° 4 en date du 9 février 2009 (compétence Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

II – CARTE D'IDENTITE AU 31 DECEMBRE 2014

A) LES COMMUNES MEMBRES

La Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe est composée de 7 communes et compte désormais 8343 habitants suite au dernier recensement (population totale 2011)

Communes	Maires	Populations totales
AUMENANCOURT	Franck GUREGHIAN	973
BAZANCOURT	Yannick KERHARO	1985
BOULT SUR SUIPPE	Laurent COMBE	1688
HEUTREGIVILLE	Claude VIGNON	407
ISLES SUR SUIPPE	Guy RIFFE	811
SAINT ETIENNE SUR SUIPPE	Christophe MADELAIN	292
WARMERIVILLE	Patrice MOUSEL	2187

Les instances communautaires ont été renouvelées le 16 avril 2014 suite aux élections municipales de 2014.

B) LES INSTANCES

1 – LE PRESIDENT

Monsieur Yannick KERHARO préside l'assemblée depuis le 3 décembre 2003.

2 – LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire est composé de 7 membres :

- Monsieur Yannick KERHARO
- Monsieur Claude VIGNON
- Monsieur Pol GRIFFON
- Monsieur Franck GUREGHIAN
- Monsieur Guy RIFFE
- Monsieur Laurent COMBE
- Monsieur Christophe MADELAIN

Il s'est réuni 15 fois au cours de l'exercice 2014 (dont 4 fois sous l'ancienne mandature).

3 – LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes est administrée par un conseil communautaire, composé de 27 membres désignés suite aux élections municipales de 2014.

Communes	Noms – Prénoms
<u>AUMENANCOURT</u>	<u>Titulaires</u> Franck GUREGHIAN Elisabeth BAUDESSON Valérie FROMENT
<u>BAZANCOURT</u>	<u>Titulaires</u> Yannick KERHARO Denis PETIT Anne-Sophie ROMAGNY Cindy GOMES Thierry LEROUX Sylvie LONGHINI
<u>BOULT SUR SUIPPE</u>	<u>Titulaires</u> Laurent COMBE Marie-Odile LECLERE Céline BRUNHOSO Michel KLUBA Elodie SAUPIQUE
<u>HEUTREGIVILLE</u>	<u>Titulaires</u> Claude VIGNON Jean-Jack VELY
<u>ISLES SUR SUIPPE</u>	<u>Titulaires</u> Guy RIFFE Laurent DAUPHINOT Francine MATHIEU
<u>SAINT ETIENNE SUR SUIPPE</u>	<u>Titulaires</u> Christophe MADELAIN Nathalie BELAMY
<u>WARMERIVILLE</u>	<u>Titulaires</u> Patrice MOUSEL Jean-Michel LIESCH Armelle CHARBEAUX Myriam DOBIGNY Pol GRIFFON Marc LOURDAULT

Le Conseil Communautaire s'est réuni 10 fois au cours de l'exercice 2014 (dont 2 fois sous l'ancienne mandature)

4 – LES COMMISSIONS

COMMISSION PATRIMOINE	
<u>PRESIDENT</u> Pol GRIFFON	<u>MEMBRES</u> Marc LOURDAULT Myriam DOBIGNY Patrice MOUSEL Anne-Sophie ROMAGNY Jean-Michel LIESCH Céline BRUNHOSO Denis PETIT Thierry LEROUX Elisabeth BAUDESSON

La commission « Patrimoine » s'est réunie 1 fois au cours de l'exercice 2014.

COMMISSION SCOLAIRE – PERISCOLAIRE

PRESIDENT

Laurent COMBE

MEMBRES

Francine MATHIEU

Michel KLUBA

Cindy GOMES

La commission « Scolaire - Péri-scolaire » s'est réunie 2 fois au cours de l'exercice 2014.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

PRESIDENT

Claude VIGNON

MEMBRES

Elodie SAUPIQUE

Marc LOURDAULT

Myriam DOBIGNY

Valérie FROMENT

Marie-Odile LECLERE

Thierry LEROUX

Nathalie BELAMY

Laurent DAUPHINOT

Denis PETIT

Jean-Jack VELY

La commission « Environnement » s'est réunie 1 fois au cours de l'exercice 2014.

COMMISSION FINANCES-COMMUNICATION

PRESIDENT

Christophe MADELAIN

MEMBRES

Elodie SAUPIQUE

Anne-Sophie ROMAGNY

Valérie FROMENT

Nathalie BELAMY

La commission « Finances-Communication » s'est réunie 1 fois au cours de l'exercice 2014.

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

PRESIDENT

Guy RIFFÉ

MEMBRES

Jean-Michel LIESCH

Denis PETIT

Anne-Sophie ROMAGNY

Marie-Odile LECLERE

Laurent DAUPHINOT

Thierry LEROUX

Patrice MOUSEL

La commission « Développement économique » s'est réunie 1 fois au cours de l'exercice 2014.

COMMISSION EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL JEUNE ENFANCE

PRESIDENT

Franck GUREGHIAN

MEMBRES

Francine MATHIEU
Michel KLUBA
Cindy GOMES
Armelle CHARBEAUX
Sylvie LONGHINI
Marc LOURDAULT

La commission « Extrascolaire – Accueil Jeune Enfance » s'est réunie 2 fois au cours de l'exercice 2014.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

PRESIDENT : Yannick KERHARO

TITULAIRES

Pol GRIFFON
Guy RIFFE
Christophe MADELAIN

SUPPLEANTS

Claude VIGNON
Franck GUREGHIAN
Laurent COMBE

La commission « Appel d'offres » ne s'est pas réunie au cours de l'exercice 2014.

C) L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA STRUCTURE

L'effectif communautaire est de 61 agents permanents au 31 décembre 2014.



DIRECTEUR DES SERVICES
Jean-Michel LEDUC

Service Jeunesse et CAF
Coordonnateur
Jean-Baptiste LAVAURE

AFFAIRES GÉNÉRALES	<p>Sabine BARBIER Comptable</p> <p>Josette SUCHORSKI Secrétaire</p> <p>Philippe GODEY Coordonnateur technique et petits travaux</p> <p>Sofiane BENCHALLAL Chargé de missions techniques (travaux / maintenance)</p>	<p>SERVICE SCOLAIRE (ATSEM, entretien, accompagnement car)</p> <p>AUMENANCOURT Lydie GUENARD Sandra JOSSO Jocelyne LECUYER Sylvie LECUYER Estelle RADIN</p> <p>BOULT SUIPPE Isabelle BLANCHET Nathalie GHYLLEBERT Jacqueline LATOUR Wendy LEMEE Lydia MANSUY</p> <p>BAZANCOURT Françoise BEGOUX Sylvie BONNOT Christina BOUVY Isabelle DOUCET Nadège LESIEUR Auréliе MAILLET Nathalie WAJDA</p> <p>WARMERVILLE Vanessa CARRE Jacqueline CELLIER Géraldine DELIGNY Isabelle DOUCET Mary FEILLES Francine GAIDOZ Myriam HEIM Marie-Pierre MOREAU Marinette PIOT Vanessa VIGNON</p>	<p>SERVICE PERISCOLAIRE Restauration scolaire Accueil matin et soir Coordonnateur : Sébastien GUILLAUME</p> <p>AUMENANCOURT Lydie GUENARD Audrey GOBRON Sandra JOSSO Gaëtan KIEFFERT Sylvie LECUYER Estelle RADIN</p> <p>BAZANCOURT Sabine BARRE Françoise BEGOUX Sylvie BONNOT Isabelle DOUCET Auréliе MAILLET Myriam MANNARINO Sylvie NOEL</p> <p>WARMERVILLE Vanessa CARRE Sophie CHARPENTIER Géraldine DELIGNY Cécilia DJFOUR Mary FEILLES Francine GAIDOZ Myriam HEIM Marie-Pierre MOREAU Isabelle POTTIER Valérie URIOT Vanessa VIGNON</p> <p>BOULT SUR SUIPPE Isabelle BLANCHET Gaëlane BLUCHE Sandrine DUHAMEL Nathalie GHYLLEBERT Jacqueline LATOUR Virginie LEBRUN Wendy LEMEE Isabelle SECCI</p>	<p>SERVICE EXTRASCOLAIRE ET SEJOURS Accueils de Loisirs Vacances scolaires Mercredi: Après-midi Coordonnatrice Sabine BARRE</p> <p>AUMENANCOURT Sébastien GUILLAUME</p> <p>BAZANCOURT Sabine BARRE</p> <p>BOULT SUR SUIPPE Gaëlane BLUCHE Virginie LEBRUN (congé maternité)</p> <p>WARMERVILLE Sophie CHARPENTIER</p> <p>SEJOURS ET ACTIONS ADOS Gaëtan KIEFFERT</p>	<p>SERVICE PETITE ENFANCE Coordonnatrice : Blandine GERARDIN Responsable Pédagogique : Marie CUBERO</p> <p>BOULT SUIPPE Marie CUBERO Annabel CHAUDRON Nadège COUCHOT Lucile DEBINSKI Sabrina GARCIA NOTARIO Amélie HAUTEM Sophie LIBERT Sandrine MARTEL Sylvie NOEL</p> <p>WARMERVILLE Blandine GERARDIN Lise BELHAIRE Corinne COCHON Vanessa MICHAUX Coralie PIERMEE Edith ROGE</p>	<p>RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES Coordonnatrice : Caroline BOILEAU</p> <p>BOULT / SUIPPE Caroline BOILEAU</p>
---------------------------	---	---	---	--	---	--

Recrutement d'agents contractuels saisonniers

61 agents permanents au 31 Décembre 2014

III - LES ACTIONS MENEES AU COURS DE L'ANNEE 2014

A) Pôle scolaire et de services à Boulton sur Suippe

Les travaux se déroulent depuis septembre 2013, c'est l'entreprise CARI qui a été recrutée.

Ils doivent s'étaler par phase jusqu'à la rentrée scolaire 2015/2016.

La partie élémentaire a été livrée pour la rentrée scolaire 2014.

La restauration scolaire devrait être livrée tout début 2015.

Le chantier sera terminé pour la rentrée 2015 avec la livraison des locaux périscolaires et de la maternelle.

B) Déconstruction/reconstruction de l'école maternelle de Bazancourt et construction de bâtiments périscolaire et de restauration

L'avant-projet détaillé a été validé le 6 octobre 2014.

Le permis de construire a été déposé.

Les entreprises devraient être recrutées pour avril 2015.

Les travaux débuteront en juin 2015

C) Les actions de développement économique

Le développement de la Zone d'Activités du Val des Bois située entre Isles sur Suippe et Warmeriville sur le secteur déclaré d'intérêt communautaire s'est poursuivi.

La commercialisation de la 4^{ème} tranche est quasiment achevée.

Les lots 1,2,3,4,9 et 12 ont été vendus.

Les lots 5,6,7,8 et 11 sont sous compromis.

Pour 2015 une réflexion est menée sur la modification du lot 10 d'une surface de 12 238 m² afin de pouvoir vendre des terrains d'une superficie d'environ 1 500 m², et sur la viabilisation d'une 5^{ème} tranche de travaux sur laquelle des fouilles archéologiques sont nécessaires (ces travaux auront lieu en 2015).

D'autre part, le projet de création du Parc d'Activités Sohettes / Val des Bois porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et Epernay en partenariat avec les Communautés de Communes de la Vallée de la Suippe et de Beine-Bourgogne se poursuit, les travaux ont débuté en 2014 pour une 1^{ère} tranche de 62 hectares dont 46 hectares cessibles.

Dans le même temps, des études importantes sont menées notamment sur :

- la desserte en Très Haut Débit par extension du réseau JUPITER de Reims et de la fibre optique. Les premiers travaux auront lieu en 2015.
- l'organisation globale de la plaque agro-industrielle de Bazancourt / Pomacle,
- la création d'une desserte routière pour le pôle agro-ressources et le contournement des villages de Pomacle dans un premier temps et de Bourgogne et Fresne les Reims ultérieurement.

Le Syndicat Mixte du Nord Rémois, regroupant les Communautés de Communes de la Vallée de la Suippe, de Beine-Bourgogne, la Communauté d'Agglomération de Reims Métropole et le Conseil Départemental de la Marne a été mis en place le 21 novembre 2011 pour porter les infrastructures primaires à mettre en œuvre sur ce large territoire du Nord Rémois concernant le développement du pôle Industries Agro – Ressources et la reconversion de la BA 112.

D) Etude d'entretien, d'aménagement et de valorisation de la rivière Suippe

La déclaration d'Intérêt Général est en cours d'obtention (enquête publique) et les premiers travaux interviendront en 2015.

E) Fonds de concours

Deux fonds de concours ont été attribués pour des aménagements de sécurité sur la RD 20, l'un de 1 048 € à la commune d'Heutrégiville et un autre de 1 572,91 € à la commune d'Isles-sur-Suippe

Un fonds de concours de 472 358 € a été attribué à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Eprenay (CCIRE) pour soutenir la mise en œuvre du parc Sohettes/Val des Bois (1^{ère} tranche).

F) Actions scolaires

A titre indicatif, la charge scolaire 2014 s'élève à 931 118,05 € pour la Communauté de Communes de la Vallée de la Suippe y compris la cotisation au Syndicat Mixte Scolaire (60 481 €) et la contribution obligatoire due à l'école privée du Val des Bois (27 150,80 €) ce qui représente pour notre collectivité 1 166,38 € par élève et par an en maternelle, 684,35 € par élève et par an en élémentaire et 154,29 € par élève et par an pour un collégien.

Nous avons accueilli à la rentrée 2014, au sein de nos écoles primaires 932 élèves répartis comme suit :

- Pôle scolaire « Suippe des Marais » Auménancourt

Maternelle : 61 élèves

Élémentaire : 78 élèves

- Pôle scolaire « René CHAZOT » à Bazancourt

Maternelle : 101 élèves

Élémentaire : 149 élèves

- Pôle scolaire à Boulton sur Suippe

Maternelle : 65 élèves

Élémentaire : 137 élèves

- Pôle scolaire « La Doline » à Warmeriville

Maternelle : 130 élèves

Élémentaire : 211 élèves

Il convient également d'y ajouter 34 élèves de maternelle et 49 élèves d'élémentaire de notre territoire accueillis au sein de l'école privée du Val des Bois à Warmeriville.

Concernant la réforme des rythmes scolaires, le conseil communautaire a pris la décision de n'appliquer la réforme, comme le décret de loi le prévoyait, qu'à la rentrée scolaire 2014 afin de pouvoir mener les consultations nécessaires auprès des équipes éducatives et des représentants des parents d'élèves.

Un comité de pilotage, composé des 7 directeurs des écoles maternelles et élémentaires, de 7 délégués élus au sein des conseils d'écoles représentant les parents d'élèves (1 par école), des membres de la commission scolaire et périscolaire de la Communauté de Communes et des personnels communautaires en charge de ce dossier avait été mis en place en 2013.

Ces travaux durant la fin de l'année 2013 en lien avec les services de l'Académie ont permis d'établir, puis de valider lors du conseil communautaire du 21 octobre 2013 le Projet Educatif Territorial (PEDT) dont l'application a été décidée à la rentrée scolaire 2014 à savoir :

- une fin des cours les lundis, mardis, jeudis, vendredis à 15 h 45 sur les sites d'Auménancourt, Bazancourt, Boulton-sur-Suippe et à 16 h 00 sur le site de Warmeriville.
- La mise en place de cours les mercredis matins de 8 h 30 à 11 h 30 sur les sites d'Auménancourt, Bazancourt, Boulton-sur-Suippe et de 8 h 45 à 11 h 45 sur le site de Warmeriville.
- Les transports scolaires restant inchangés ; un transport supplémentaire étant mis en place les mercredis au matin et à midi.
- un accueil périscolaire gratuit a été proposé de 15 h 45 à 16 h 30 (16 h 00 à 16 h 45 à Warmeriville).
- un accueil de 15 h 45 à 17 h 30 (16 h 00 à 17 h 30 à Warmeriville) au tarif de 0,80 € a été proposé au titre des activités PEDT ; il a permis d'offrir aux enfants des activités d'éveil dans les domaines culturels, sportifs et de la citoyenneté (le contenu de ces actions a été élaboré début 2014 et présenté en comité de pilotage puis au conseil communautaire.

Ce dispositif étant susceptible d'être modifié pour 2015 en fonction du constat qui aura été fait de son fonctionnement à la fin du 1^{er} trimestre scolaire 2014/2015.

G) Actions périscolaires, extrascolaires et accueil jeune enfance

1) Périscolaire

Des actions périscolaires sont menées les matins (1h), les midis (dont 2h de restauration scolaire) et les soirs (2h) sur les sites suivants :

AUMENANCOURT
BOULT SUR SUIPPE
BAZANCOURT
WARMERIVILLE

Les communes d'Heutrégiville et d'Isles sur Suipe sont rattachées au Regroupement Pédagogique Concentré de WARMERIVILLE/HEUTREGIVILLE/ISLES-SUR-SUIPPE.

La commune de Saint Etienne sur Suipe est rattachée au Regroupement Pédagogique Concentré d'AUMENANCOURT/SAINT ETIENNE SUR SUIPPE.

Trois sites de restauration scolaire sont desservis par la Société API le midi en liaison froide (Auménancourt/Boult sur Suipe et Warmeriville)

Un repas « Bio » est servi chaque semaine dans le cadre de ce contrat sur ces différents sites.

Le site de Bazancourt est desservi le midi par une prestation de service contractualisée avec le collège Georges Charpak à Bazancourt.

En 2014, ont été accueillis en moyenne par jour sur tous les sites :

Le matin	95 enfants
Le midi	400 enfants
Le soir	350 enfants

2) Extrascolaire

Des actions extrascolaires sont menées les mercredis et pendant les petites et grandes vacances scolaires sur les sites suivants en fonction des effectifs :

AUMENANCOURT
BOULT SUR SUIPPE
BAZANCOURT
WARMERIVILLE

Des actions à destination des adolescents sont également mises en place.

En 2014, ont été accueillis en moyenne par jour sur tous les sites :

Les mercredis	70 enfants (2 467 journées d'animation/enfant)
Aux petites vacances	50 enfants (1 571 journées d'animation/enfant)
Aux grandes vacances	152 enfants (4 187 journées d'animation/enfant)
Pour les actions adolescents	12 jeunes concernés

Au total 975 enfants différents ont été accueillis dans nos structures périscolaires et extrascolaires, ce qui représente 182 807 heures d'animation.

3) Accueil Jeune Enfance

Deux crèches, l'une à Warmeriville, l'autre à Boulton sur Suipe, de par leurs agréments respectifs, permettent aujourd'hui un accueil de 45 places pour les enfants de quelques mois à moins de 3 ans.

BILAN FINANCIER GLOBAL 2014 DU SERVICE JEUNESSE ENFANCE EDUCATION

DEPENSES	1 506 964 €
RECETTES	1 116 006 €
CHARGE COMMUNAUTAIRE	390 958 €

Les recettes sont constituées pour **647 640 €** par les participations parentales et **468 366 €** de financements de la Caisse d'Allocations familiales, de la Mutualité Sociale Agricole et du Conseil Général de la Marne, voire d'autres partenaires (comités d'entreprises...).

IV – LA GESTION FINANCIERE

A) LE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Est joint au présent rapport le compte administratif 2014.

Vous trouverez également le détail de la dette en cours au 31 décembre 2014, le montant des annuités, le tableau de l'amortissement prévisionnel de la dette, l'état des immobilisations, le tableau des emplois ouverts au sein de la Communauté de Communes au 31 décembre 2014.

Il paraît important de rappeler le coût par habitant pour chacune des compétences transférées à savoir :

COÛT PAR HABITANT DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES EN 2014

SERVICE SCOLAIRE* (dont 56,56 € pour charge de la dette)	168,17 €
SERVICE ANIMATIONS	47,48 €
✓ Accueil périscolaire matin, midi et soir	
✓ Accueil jeune enfance (crèche)	
✓ Accueil extrascolaire du mercredi lors des vacances scolaires et actions envers les adolescents	
✓ Relais Assistantes Maternelles (RAM)	
ORDURES MENAGERES	81,77 €
(dont 42,30 € financés directement par la taxe sur les ordures ménagères)	
SERVICES GENERAUX	<u>64,30 €</u>
Secrétariat, Ingénierie service technique, Mission Locale Rurale,....	
<u>TOTAL</u>	361,72 €

* la charge de la dette annuelle liée aux investissements a été intégrée dans le coût par service.

Commentaires :

Si le poids du fonctionnement scolaire et du service Jeunesse a légèrement baissé en 2014, la charge par habitant augmente du fait de la charge de la dette nouvelle induite par la construction du pôle scolaire à Boulton sur Suipe.

Compte tenu des orientations définies ci-après :

- Construction du Groupe Scolaire « Suipe des Marais » à Auménancourt (2004),
- Reconstruction du Groupe Scolaire Elementaire avec Centre de Loisirs Sans Hébergement René Chazot à Bazancourt (2005),
- Construction d'un Accueil Jeune Enfance à Boulton sur Suipe (2008),
- Construction d'aires de jeux multisports (2008),
- Construction du pôle scolaire et de services « La Doline » à Warmeriville (2012),
- Réalisation d'un plateau sportif à Auménancourt (2013),
- Construction d'abris bus à Isles sur Suipe (2012) et à Heutrégiville (2013),
- Reconstruction / extension du groupe scolaire et périscolaire de Boulton sur Suipe (début des travaux fin 2013 ; fin des travaux pour la rentrée scolaire 2015),
- Déconstruction/reconstruction de l'école maternelle de Bazancourt au groupe René Chazot et construction de bâtiments périscolaires notamment pour la restauration scolaire (2015/2016),

La charge de la dette devrait progresser car intégrant la construction du pôle scolaire et de services de Bazancourt. Néanmoins notre capacité d'autofinancement a fortement progressé du fait du développement économique entre 2004 et 2014 notamment sur Bazancourt avec différentes unités industrielles nouvelles, ce qui nous a permis d'amortir le programme de constructions scolaire et périscolaire sur Warmeriville et qui devrait également absorber celles de Boulton sur Suipe.

Afin de pouvoir continuer à investir pour les équipements structurants de notre territoire, il convient de développer les activités économiques notamment au niveau agro-industriel en lien avec le pôle de compétitivité à vocation mondiale mais également dans d'autres secteurs d'activités (pour ne pas dépendre exclusivement de l'agro - industrie) afin de renforcer nos moyens financiers par des recettes supplémentaires liées à la Contribution Economique Territoriale et à la Taxe Foncière sur les propriétés bâties dans sa partie industrielle.

Dans ce cadre, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Epernay s'est engagée avec notre communauté de communes de la vallée de la Suipe et celle de Beine-Bourgogne dans la création d'un parc d'activités important en prolongement de la zone existante du Val des Bois vers l'échangeur des Sohettes entre les RD20 et RD 20a aux abords de la RN51/A34.

Nous participons également au financement de la desserte routière du pôle Industries Agro – Ressources de Bazancourt / Pomacle en étant moteur pour la réalisation de la première phase des travaux depuis la RD 20a/RD31 jusqu'à la RD 74 grâce au portage désormais assuré par le Syndicat du Nord Rémois mais également au développement de la fibre optique au profit de nos territoires ; ce dossier étant lui aussi porté par le Syndicat du Nord-rémois.

Néanmoins, la montée en charge du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) d'ici à 2016, et la baisse drastique de nos dotations octroyées par l'Etat du fait de l'effort demandé aux collectivités locales pour contribuer au redressement des comptes publics pour la période 2014/2016, conduit à une contraction significative de notre marge d'autofinancement à l'horizon 2017 (réduction de près de 75%).

B) BILAN DE LA FISCALITE 2014

Ci-joint un tableau de la fiscalité de la Communauté de Communes

L'année 2014 a vu le maintien des taux de fiscalité au niveau de 2012, à savoir:

- Foncier bâti au taux de 4 %,
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) au taux de 19,30 %,
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères au taux de 8,35 %.

Situation fiscale de la communauté de communes en 2014

	Taxe d'habitation			Foncier bâti			Foncier non bâti			TEOM			TATFNB			Total produits	
	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit	Montant	Produit
Auménancourt	780 769	7,42%	57 932	467 100	4,00%	18 676	58 055	0,972%	551	469 376	8,35%	39 181	677	13,17%	90	116 430	
Bazancourt	1 528 003	7,42%	113 372	8 943 223	4,00%	357 729	48 092	0,972%	443	1 026 863	8,35%	85 752	5 284	13,17%	695	557 991	
Boult S/ Suippe	1 185 937	7,42%	87 991	757 324	4,00%	30 292	78 571	0,972%	744	735 634	8,35%	61 426	4 334	13,17%	569	181 022	
Heutréguville	355 091	7,42%	26 350	209 429	4,00%	8 375	41 742	0,972%	394	213 013	8,35%	17 775	402	13,17%	54	52 948	
Isles S/ Suippe	782 427	7,42%	58 052	683 951	4,00%	27 352	54 104	0,972%	509	526 048	8,35%	43 933	12 405	13,17%	1 636	131 482	
St Etienne/Suippe	218 280	7,42%	16 193	115 402	4,00%	4 612	26 573	0,972%	279	126 506	8,35%	10 558	0	13,17%	0	31 642	
Warmerville	1 755 636	7,42%	130 265	1 068 737	4,00%	42 760	98 273	0,972%	922	1 127 902	8,35%	94 202	13 339	13,17%	1 756	269 905	
TOTAL	6 606 143	7,42%	490 155	12 245 166	4,00%	489 796	405 410	0,972%	3 842	4 225 342	8,35%	352 827	36 441	13,17%	4 800	1 341 420	

dépense = 682 197

	Cotisation Foncière des Entreprises			C.V.A.E.			I.F.E.R.			TASCOM			TOTAL GLOBAL		Attrib. de comp.	
	Base	Taux	Produit	Base(26,50)	Taux	Produit	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit	Montant	Produit	Montant	Montant
Auménancourt	52 246	19,30%	10 092	309 600	1,50%	4 644	0	1	0	0	0	1	14 736	0	131 166	135 148
Bazancourt	6 920 401	19,30%	1 335 655	67 532 600	1,50%	1 012 989	3 527	1	3 527	5 020	1	5 020	2 357 191	5 020	2 915 182	-1 032 687
Boult S/ Suippe	70 032	19,30%	13 524	672 200	1,50%	10 083	45 169	1	45 169	0	1	0	68 776	0	249 798	159 131
Heutréguville	16 737	19,30%	3 234	189 200	1,50%	2 838	0	1	0	0	1	0	6 072	0	59 020	51 709
Isles S/ Suippe	302 628	19,30%	58 419	3 803 600	1,50%	57 054	3 680	1	3 680	0	1	0	119 153	0	250 635	-75 572
St Etienne/Suippe	7 956	19,30%	1 538	6 933	1,50%	104	0	1	0	0	1	0	1 642	0	33 284	41 268
Warmerville	211 076	19,30%	40 754	1 544 533	1,50%	23 168	1 577	1	1 577	26 270	1	26 270	91 769	26 270	361 674	253 504
TOTAL	7 581 076	19,30%	1 463 216	74 058 666	1,50%	1 110 880	53 503	1	53 503	31 290	1	31 290	2 659 339	31 290	4 000 759	-467 499

279 466 667